7^{ème} Édition

Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes 8 juin 2017



OPERATION MARQUAGE BYCICODE DE VOTRE VELO CONTRE LE VOL

Organisée par Valence-Romans Déplacements en partenariat avec l'association Roulons En Ville à Vélo

Le 8 juin prochain dans le cadre du Challenge Mobilité, vous prévoyez de venir travailler à vélo ? Alors profitez de cette occasion pour faire marquer votre vélo.

Comment ça marche?

Grâce au marquage de vélo, un numéro unique est aravé sur votre cadre.

Ce numéro est préenregistré dans un fichier national, sur lequel il est possible d'indiquer ses coordonnées.

Ainsi, si le vélo est volé et retrouvé ensuite, il peut être facilement restitué à son propriétaire.

Comment en bénéficier

- Les pièces à fournir
 - le formulaire d'adhésion à téléchargé ici
 - un règlement de 10 € vous sera demandé
 - une photocopie de votre Carte d'Identité ou de la facture d'achat de votre vélo -OBLIGATOIRE
- Rendez-vous le 8 juin entre 8h et 9h, devant le bâtiment le Rhovalparc, avenue de la Gare (plan).
- Déposez votre vélo accompagné des pièces à fournir
- **Récupérez votre vélo marqué** entre 12h et 13h30



Le marquage Bicycode permet de lutter contre le vol.

Qu'est-ce que le marquage?

- Le marquage est numéro unique gravé sur le cadre du vélo : le Bicycode.
- Ce numéro est enregistré dans une base de donnée nationale www.bicycode.org.
- Un mot de passe vous permet de vous rendre sur votre espace personnel sur www.bicycode.org

Comment faire marquer votre vélo?

- Munissez-vous d'un titre de propriété (facture d'achat) et rendez-vous:
 - sur Valence, l'association Roulons En Ville à Vélo vous accueille à la Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet

Plus d'infos : http://www.revv-valence.org/

 Sur Romans sur Isère, l'atelier Kazacycle de l'association
A Pince et A Vélo vous accueille 3 côte des Chapeliers à la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Plus d'infos : http://romans.fubicy.org/

Une fois votre vélo marqué

- Un passeport contenant votre numéro Bicycode et votre mot de passe vous est remis. C'est la carte grise de votre vélo.
- Ces informations sont indispensables pour déclarer un vol ou bien pour vous restituer votre vélo.





